

JURAZIMUT organisation
22 rue Baronne Delort
39300 CHAMPAGNOLE
CLUB 3912FC

CHAMPAGNOLE , le

Monsieur Hubert MAITREJEAN.
Président de JURAZIMUT
FFCO - 3912FC

Monsieur/Madame
Président du
Club affilié à la FFCO sous le n°
Tél :
Email :

CONVENTION à durée déterminée
Rétrocession de cartes

Convention entre le président de **JURAZIMUT affilié** à la Fédération française de course d'orientation (FFCO-3912FC) et le président du **club affilié à la FFCO sous le n°**, établie par accord de principe pour l'utilisation des cartes suivantes, pour un entrainement en date du organisé par l'association ci-dessus :

cartes	club	Prix unitaire du fichier	Prix unitaire carte papier	Prix multiplié par le nombre de stagiaires

Total en euros :

Cette convention donne autorisation au club d'utiliser les fichiers JPEG ou PDF des cartes ci-dessus et de procéder à leurs reproductions correspondantes par tirage de photocopies sous réserve de respecter les clauses ci-dessous :

JURAZIMUT organisation
22 rue Baronne Delort
39300 CHAMPAGNOLE
CLUB 3912FC

1. – L'utilisation des cartes données par cette convention **reste soumise aux différentes autorisations** de l'ONF, Chasse, Mairie etc... qui sont du ressort et de la responsabilité du demandeur. En aucun cas ces demandes sont sous la responsabilité du club JURAZIMUT, du CDCO39, ou de la FFCO.
2. - Le club devra être en possession de la présente convention lors de ses entraînements.
3. – En aucun cas la responsabilité de JURAZIMUT, du CDCO39 ou de la FFCO ne peut être engagée ou recherchée lors d'un d'accident, ou de non observation des règles relevant du règlement de la FFCO en vigueur.
4. – Si la convention concerne la vente de carte papier, le demandeur s'engage à :
 - communiquer le nombre de participants à son regroupement qui devra correspondre au même nombre de cartes ;
 - fournir, dans un **délai de 15 jours** suivant la date de l'organisation, une **liste des participants certifiée** par le responsable de l'organisation pour l'établissement de la facturation.Le coût fixé pour la vente est de 4€par carte (2€si club affilié FFCO à partir de 10 exemplaires).
5. – Si la convention concerne la vente de fichier informatique (JPEG ou PDF, 600dpi) le tarif pour la vente est de 80€par fichier.
6. - Après le stage ou l'entraînement, le fichier et les éventuelles cartes non-utilisées devront être détruits.

.....

Signatures des Présidents pour l'acceptation de la convention :

Responsable pour JURAZIMUT
M MAITREJEAN HUBERT

A Champagnole

Responsable **du**
.....

A, le

La présente convention fait office de facture.

Paiement à l'ordre de JURAZIMUT
22 rue Baronne Delort
39300 CHAMPAGNOLE
Tel :06 89 05 19 41
Courriel : jurazimut@jurazimut.com